



Dossier technique Masters - TR/TU

14 et 15 octobre 2022

Colomiers

Autorités décisionnelles

Conformément à la réglementation fédérale, vous trouverez ci-dessous les autorités décisionnelles pour cette compétition :

Gestionnaire de compétition : Marion Limbach-Tarin

Direction de la compétition : Marion Limbach-Tarin

Responsable des juges Trampoline : Maxime Le Gallo

Responsable des juges Tumbling : Sébastien Randuineau

Contact technique FFG

Marion Limbach Tarin

Mail : marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Tel : 06 82 41 06 63

Date de forclusion des engagements :

Lundi 26 septembre, 23h59

Droits d'engagement :

TRS : 46 euros par paire
 Tumbling / TRI : 47 euros par gymnaste

De sorte à avoir rapidement une visibilité sur la compétition, nous vous remercions par avance de ne pas attendre la fin des engagements pour inscrire vos gymnastes.

Les droits d'engagement sont à régler pour le 7 octobre. Les chèques ne sont plus acceptés.

Format de compétition

Les Masters sont une compétition internationale qui se déroule sur l'âge de l'année civile 2022 et non de la saison sportive.

La compétition est régie par le Code FIG en vigueur pour les Senior, par le code CMGA en vigueur pour les autres catégories.

Les gymnastes peuvent obtenir leur qualification pour les championnats de France filière Elite lors des Masters et ce, même s'ils montent de catégorie d'âge. Il leur suffit de remplir les conditions de difficulté et d'exécution présentées dans la Lettre FFGYM TR-TU.

Catégories présentes sur cette compétition :

FIG 11-12 ANS	Gymnastes nés en 2010, 2011 (pour le tumbling, 2012 sur dérogation)
FIG 13-14 ANS	Gymnastes nés en 2008 et 2009
FIG 15-16 ANS	Gymnastes nés en 2006 et 2007
FIG 17-21 ANS	Gymnastes nés entre 2001 et 2005
FIG SENIOR	Gymnastes nés en 2005 et avant

En synchronisé 11-12 ans et 13-14 ans, les paires peuvent être mixtes.

En tumbling, les catégories 17-21 ans et Senior sont fusionnées en une seule catégorie : 17 ans et +.

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via EngaGym.

En cas de prêt de juge licencié dans un autre club, l'inscription doit se faire par mail auprès de Marion Limbach-Tarin.

Les juges sont engagés pour toute la compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition de la discipline concernée.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur (**l'amende est désormais applicable par jour de compétition**).

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Accueil des clubs

L'accueil des clubs ouvrira :

- le jeudi de 14h30 à 19h
- le vendredi à partir de 8h
- le samedi et le dimanche à partir de 8h30.

Les clubs devront :

- déposer leurs cartes de compétition
- vérifier la prise en compte des gymnastes forfaits ou déclarer les derniers forfaits
- récupérer leurs accréditations
- récupérer les divers documents du Comité d'organisation

Cartes de compétition

TR : Les cartes de compétition TR sont à remettre à l'accueil. Elles seront téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

TU : Les cartes de compétition TU sont à remettre à l'accueil. Elles seront téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des gymnastes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement. Elles devront comporter les photos des gymnastes présents.

Certificats médicaux Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 7 octobre). Les certificats sont valables 365 jours.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Jeudi de 16h à 20h et vendredi de 9h à 13h30.

Afin d'obtenir un créneau d'entraînement, chaque club/structure d'entraînement doit remplir le formulaire accessible par le lien ci-dessous pour le **26 septembre**. Le planning d'entraînement sera diffusé sur le site de la compétition à l'issue des engagements. Les créneaux ne seront pas modifiables. Remplir le formulaire garantit un créneau d'entraînement mais ne garantit pas d'obtenir le créneau souhaité. Si plusieurs clubs souhaitent le même créneau, la priorité sera donnée à celui qui s'est inscrit en premier.

[Accéder au formulaire d'inscription](#)

Echauffements

TR : 2 trampolines en salle d'échauffement. 1 temps d'échauffement plateau supplémentaire pour chaque groupe de compétition.

TU : Echauffement articulaire en salle d'échauffement. Echauffement spécifique sur le plateau de compétition.

Matériel de compétition

TU : Skakun

TR : Eurotramp Ultimate 4x4

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	26 septembre
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	26 septembre
Engagement des juges	Engagym	26 septembre
Païement des engagements	FFGYM Labège	7 octobre
Inscription entraînement	Formulaire	26 septembre